

Rapport d'activités de la Commission d'Architecture et d'Urbanisme (CAU) 2021-2022

Nyon, le 08 juin 2022

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Ce rapport est destiné au Conseil communal et répond à l'article 9 du Règlement de la commission permanente d'architecture et d'urbanisme (CAU).

La CAU s'est réunie à huit reprises durant l'année 2021-2022. Dont certaines se sont déroulées sans représentant.e.s de la Municipalité et des Chefs de service.

La Municipalité était représentée pour le Service de l'Architecture (SDA) par M. Claude Uldry Municipal, et parfois M. Claudio Di Lello Chef de Service, à d'autres occasions selon les besoins par des collaborateurs.trices du Service.

Le Service du Territoire (SDT) par Mmes Stéphanie Schmutz Municipale et Giovanna Ronconi Cheffe de service, elle était, au départ, représentée par Mme Luyet ad intérim.

Les PV des séances de la CAU ont été tenus par des collaborateurs.trices des Services avec lesquels la CAU collabore. La commission les remercie.

La CAU est composée de Mmes Aurélie Hegetschweiler (SOC) présidente, Muriel Cardinaux (SOC), Marie Caliri (PLR), Klara Zaugg (Vert.es) et de MM Mathieu Farine (Vert.es), Jacques Hanhart (PIN), Frédéric Rast (Vert.es), Willy Nicole (UDC), puis en remplacement de MM Fabien Bourqui (Vert'Lib) et Philippe Glasson (PLR), M. Robert Lütjens (Vert'Lib) et Mme Caroline Bordier (PLR).

Les éléments clés de son mandat :

Donner un préavis à la Municipalité sur les instruments de planification communaux ou intercommunaux dès leur phase initiale (plans directeurs, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation, plans de quartier, projet d'agglomération etc.)

Les sujets présentés, soit par la Municipalité, ou à la demande des commissaires, ont été les suivants :

- Planification du Secteur Gare ;
- Réflexions sur la production d'énergie pour la piscine de Colovray et la future halle sportive ;
- Présentation concernant la parcelle 307 Voirie -St-Jean ;
- Présentation concernant la plage ;
- Présentation de la mesure conservatoire dite « zone réservée » de la Billettaz ;
- Présentation de la synthèse de l'atelier créatif du site Martinet ;
- Valorisation du site et des vestiges de l'Amphithéâtre de Nyon ;
- Réaménagement des locaux communaux de la place du Château 1, 3, 5, 10 et de la Ferme du Manoir ;
- Synthèse de l'atelier créatif « Petite Prairie 3 »

Les discussions et échanges sur ses dossiers restent confidentiels et ne sont donc pas décrits dans ce rapport. Ainsi que les avis émis par la commission.

Par le passé, la CAU avait l'impression de n'être qu'une commission « prétexte » et n'était informée qu'en fin de processus, n'ayant donc malheureusement pas ou peu d'influence sur les projets stratégiques de la Ville. Cette année nous pouvons dire que la Municipalité a entendu les doléances des législatures précédentes et a mis en œuvre une nouvelle manière de travailler, afin que la CAU soit partenaire du développement urbanistique de la Ville. La CAU a pu émettre ses remarques et commentaires pour certains projets dès leur genèse. La commission a le sentiment d'avoir été entendue et que la Municipalité les prendra en compte. Sur certains sujets déjà bien avancés, nous avons pu avoir des présentations très documentées lors desquelles les commissaires ont pu tout de même formuler un avis.

La CAU a également répondu à un vœu de la commission de gestion qui lui a été transmis par la Municipalité.

Conclusion

La Commission estime que les thématiques abordées lors des séances permettent à ses membres d'apporter une dimension politique aux différents projets. Les séances sont donc efficaces à la fois pour ses membres et pour l'administration. La commission tient à remercier la Municipalité de la nouvelle manière de travailler, et se réjouit de l'influence qu'elle pourra apporter aux projets bien qu'à ce stade il est encore difficile de complètement la mesurer. C'est une commission optimiste quant à l'avenir de son fonctionnement qui vous soumet ce rapport.

Pour la Commission :

Mmes Aurélie Hegetschweiler présidente,
Muriel Cardinaux
Marie Caliri
Klara Zaugg
Caroline Bordier

MM Mathieu Farine
Jacques Hanhart
Frédéric Rast
Willy Nicole
Robert Lütjens